

# PROVINCE DE QUÉBEC

## VILLE DE GRANBY

Premier projet de règlement numéro PP23-2020 adopté le 21 septembre 2020

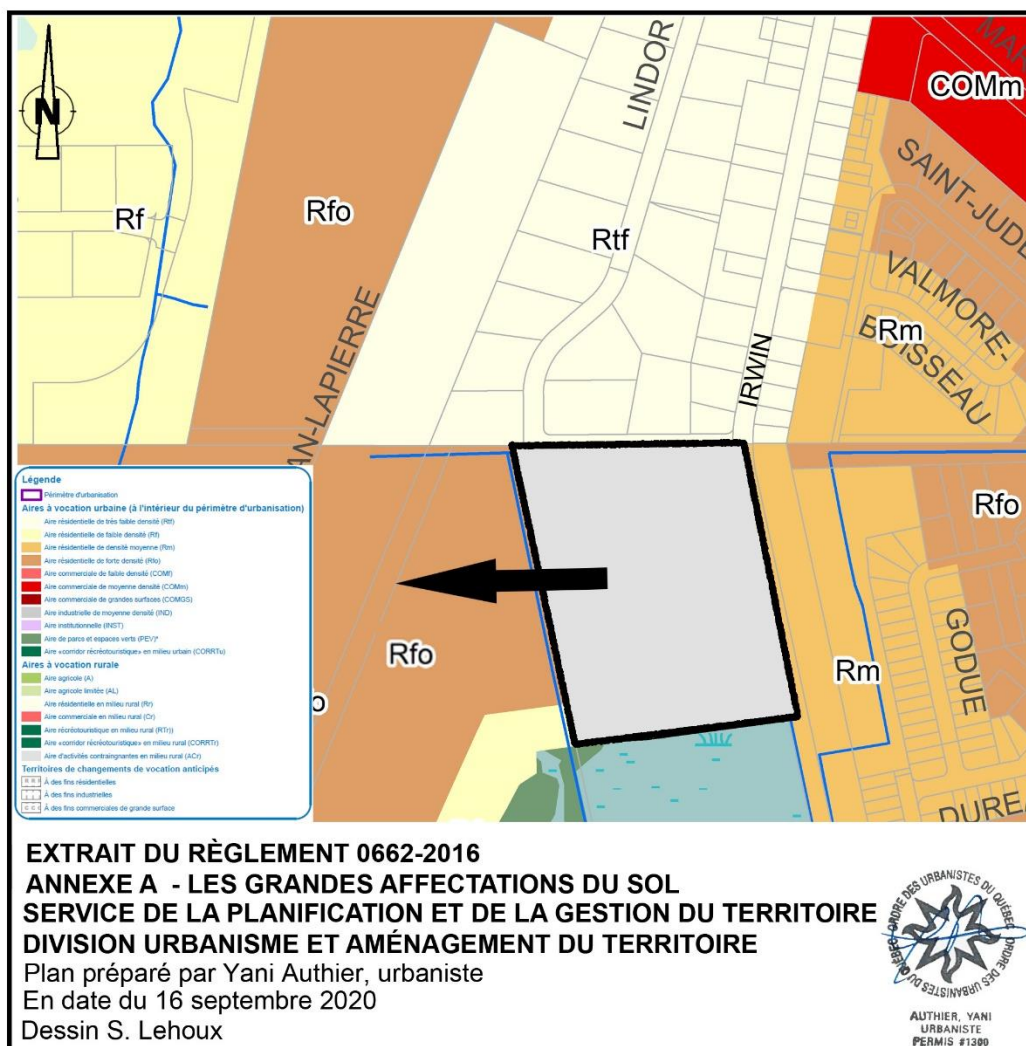
**Règlement numéro 0<-2020 modifiant le Règlement numéro 0662-2016 de plan d'urbanisme afin d'agrandir l'aire résidentielle de forte densité « Rfo » à même une partie de l'aire résidentielle de densité moyenne « Rm » pour le secteur au sud-ouest de l'intersection des rues Lindor et Irwin et de revoir la densité possible dans l'aire commerciale de moyenne densité « COMm »**

**ATTENDU QU'**un avis de motion du présent règlement a été donné le 21 septembre 2020;

**Le < 2020, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. Le Règlement numéro 0662-2016 de plan d'urbanisme est modifié afin d'agrandir l'aire résidentielle de forte densité « Rfo » à même une partie de l'aire résidentielle de densité moyenne « Rm » de la façon suivante :
  - 2.1. Modifier l'annexe A intitulée « Les grandes affectations du sol » de façon à agrandir l'aire résidentielle de forte densité « Rfo » à même une partie de l'aire résidentielle de densité moyenne « Rm » située au sud-ouest de l'intersection des rues Lindor et Irwin,

le tout tel que plus amplement démontré au plan ci-dessous, préparé par M. Yani Authier, urbaniste, en date du 16 septembre 2020.



3. Le Règlement numéro 0662-2016 de plan d'urbanisme est modifié afin de revoir la densité possible dans l'aire commerciale de moyenne densité de la façon suivante :
  - 3.1. Remplacer au chapitre 4 intitulé « Les grandes affectations du sol et leur densité d'occupation » à la vocation « Aire commerciale de moyenne densité (COMm) » de la section « Aires à vocation urbaine », au premier alinéa les termes « varie de 4 à 16 » par les termes « est de 4 et plus ».
4. Le Règlement numéro 0662-2016 de plan d'urbanisme n'est pas autrement modifié.
5. Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

\_\_\_\_\_  
Pascal Bonin, président de la séance

\_\_\_\_\_  
M<sup>e</sup> Joannie Meunier, assistante-greffière

Granby, ce

\_\_\_\_\_  
Pascal Bonin, maire

\_\_\_\_\_  
M<sup>e</sup> Joannie Meunier, assistante-greffière